2 - Ceux pour lesquel je devrais convaincre une majorité

Le développement ne pouvant se résumer au béton et au goudron, je porterai l'idée d'un développement à taille humaine, celui prenant appui sur notre patrimoine culturel et environnemental. Le droit de travailler ne signifie pas seulement le droit d'avoir un emploi, mais celui de trouver un accomplissement personnel. Chacun, jeunes, moins jeunes, personnes porteuses de handicap doit pouvoir espérer se former et travailler à La Réunion.

Un projet tel que le **parc national** montre à quel point des modèles standardisés ne sont pas adaptés à nos spécificités, excluant de droit et de fait les Réunionnais de la gestion de leur territoire. Dans cette société mondialisée, le développement local tourné d'abord vers la satisfaction des besoins locaux, dans le cadre d'une **économie sociale et solidaire** représente plus de perspectives en matière d'emplois. Cilaos, L'Entre-Deux, La Rivière et Le Tampon sur la base de leurs patrimoines historique, culturel environnemental et leur savoir-faire doivent espérer mieux. Mais, encore faut-il une volonté politique.

Dans l'exercice de ce mandat afin de reconnecter l'économique au social et à l'environnemental, il me faudra faire sauter un verrou dans notre Constitution car son article 73 empêche aujourd'hui La Réunion de pouvoir adapter à nos spécificités les lois votées à Paris. Pour cet engagement il me faudra convaincre le gouvernement ainsi que l'ensemble des parlementaires, et notamment ceux ultramarins concernés par la nécessité d'une évolution institutionnelle de leur territoire.

Je vous fais confiance pour me permettre de représenter chacun dans ses aspirations à une vie meilleure, dans ses engagements collectifs : aider et aider notre pays, notre île à atteindre ses objectifs humains, environnementaux pour Vivre La Réunion.

antoinefontaine.re

contact@antoinefontaine.re
Tél: 06 92 73 62 66
Antoine Fontaine





Bien chaleureusement,
Votre candidat

Autoine Fontaine



Chers compatriotes de la 3 circonscription, habitants de Cilaos, L'Entre-Deux, La Rivière et Le Tampon,



À l'occasion des débats pour la présidentielle, avez-vous entendu parler des objectifs du développement en France, et a fortiori à La Réunion? Non! Et pourtant l'évolution doit avoir comme but d'épanouir l'Homme. En effet, vous, moi, nous, êtres humains avons des besoins fondamentaux : l'alimentation, la santé, le logement, l'éducation, le travail. Or, pour ne prendre qu'un exemple, chacun peut le constater ici chez nous, les sans-abri, les retraités pauvres, les allocataires des minimas sociaux sont toujours plus nombreux. Vous le savez, ces problèmes ne sont pas liés à un manque de richesses produites, mais à leur mauvaise répartition, à leur mauvais usage.

Quand la croissance — ou même la crise — bénéficie seulement à une minorité la plus riche et accroît les disparités économiques, sociales, environnementales, ce sont les besoins fondamentaux individuels et collectifs qui ne sont plus satisfaits.

L'action politique en ce début de 21e siècle doit faire bien plus que répondre aux intérêts de quelques uns. Elle doit avoir pour objectif de servir toute la communauté. La responsabilité de ma génération est d'assumer sa part dans les projets à long terme de la France et de La Réunion.

Juriste, je connais parfaitement les rouages de l'Assemblée nationale pour y avoir travaillé. Dans cette fonction, je suis le mieux à même de vous représenter pour mener ce projet visant à redonner à chacun sa dignité et sa capacité d'agir. J'ai demandé à Gilles Payet, infirmier, Entre-deusien, d'être à mes côté. Avec Gilles, nous œuvrons déjà à la satisfaction de certains besoins fondamentaux nécessaires à chacun. Mais, cette ambition doit maintenant s'accomplir dans le cadre de l'action politique parlementaire.

Qui dans la classe politique est encore en mesure de poser des actes, là où elle a pris l'habitude de ne poser que des mots ? Allez-vous croire encore en des promesses ? Votre doute est raisonnable!

Député, des actes simples et clairs

1- Ceux pour lesquels je n'aurai pas besoin de majorité

Représentativité démocratique. Depuis 40 ans, les parlementaires votent des lois renforçant la précarité. À La Réunion, beaucoup sont soumis à la politique du « ti contrat ». Alors pourquoi un député ne pourrait-il pas être « viré » ? Je prends le premier engagement qu'élu, à la fin de chaque session parlementaire annuelle, j'organiserai une consultation afin de savoir si je vous représenterai une année supplémentaire. Si ce n'est plus le cas, alors je démissionnerai.

Intérêt général. Si vous décidez de faire ce chemin avec moi, alors vous déciderez aussi du bon usage à faire de l'argent public, comme la réserve parlementaire allouée chaque année aux députés. Je prends le second engagement que ce sera un jury citoyen tiré au sort qui décidera de l'attribution des subventions aux associations de Cilaos, L'Entre-Deux, La Rivière et Le Tampon, se fondant sur la valorisation de nos traditions pour favoriser l'emploi et notamment des jeunes.

Probité économique. Être député est un honneur et non un privilège. Alors je dis «stop» à la rémunération actuelle. Cette fonction ne peut justifier un tel écart de niveau de vie avec la majorité des Réunionnais.

Je prends le troisième engagement de ne conserver sur l'indemnité parlementaire que ce qui correspond à mes revenus actuels, car ce combat je le mène avant tout pour plus de justice sociale. Cela me permettra, aussi, d'employer plus de collaborateurs pour m'aider à vous accompagner à La Réunion et vous représenter à Paris. Enfin, dans cet esprit de moralisation de la vie politique et démocratique, ma première proposition de loi visera à supprimer l'immunité parlementaire afin que la Justice puisse traiter de la même manière l'ensemble des citoyens français.

